



Marseille, le 24 novembre 2014

## **Communiqué**

Suite au rassemblement de ce lundi 24 novembre devant le tribunal de commerce et la participation de nombreux soutiens dont ne nous pouvons que nous féliciter, la justice devrait rendre son délibéré sur la demande de redressement judiciaire d'ici le mardi 25 novembre.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier tous les salariés, lecteurs, représentants d'organisations syndicales, membres et signataires du comité de soutien « pour que vive La Marseillaise », élus et citoyens qui étaient présents à cette occasion.

Dans la foulée, l'UD CGT 13, la FILPAC et le SNJ CGT La Marseillaise-l'Hérault du Jour ont obtenu de la direction la tenue d'une assemblée générale des personnels au plus tard d'ici la fin de la semaine au siège du journal. Le directeur Jean-Louis Bousquet ayant indiqué vouloir faire le point auparavant avec l'administrateur judiciaire.

Nous ne manquerons évidemment pas de vous tenir informés au plus vite de la date de cette assemblée.